



Préfecture du LOT



Délégation Militaire du
LOT

PCS: Plan Communal de Sauvegarde campagne 2014-2015

PCS



- DMD= représentant de la défense dans le département, conseiller militaire du préfet
- Armées viennent en complément des services de l'Etat en cas de crise (concours ou réquisition)
- CINQ INTERETS: (gagnant-gagnant)
 - Communes et services préfectoraux bénéficient de "l'expertise" militaires dans l'organisation d'un centre opérationnel (CO)
 - Armées "profitent" d'une opportunité d'entraînement (réserves)
 - Temps d'avance en cas de crise réelle
 - Développement du lien armées-nation (CORDEF)
 - Image positive du conseil municipal



Préfecture du LOT

Plan



Délégation Militaire du
LOT

- Introduction
- Pour la commune
- Par la commune
- Avec la commune
- Campagne PCS 2014-2015
- Conclusion

Introduction

Faisant suite à une prise de conscience de la vulnérabilité des communes face à certains types de crises, la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 propose d'apporter une solution communale à ces situations.



Vaison-la-Romaine

22-09-1992

5 heures
21 morts
40 disparus



Autres catastrophes, autres remises en cause

- **Tempête 1999:**
 - Catastrophe de grande ampleur.
- **AZF 2001:**
 - Procédures des secours inadaptées à la catastrophe.
- **Canicule 2003:**
 - Procédures en période estivale.
 - Chaîne de renseignement.
- **Klaus 2009:**
 - Catastrophe de grande ampleur.
 - Procédures insuffisantes.
- **Xynthia 2010:**
 - ...
- **Draguignan 2010:**
 - ...



LOT 2014 ?? ...

Pourquoi ?

- **Successions d'insuffisances:**
 - **Déni de prévisions.**
 - **Permis de construire.**
 - **....**
- **Défaut de préparation.**
- **Manque d'anticipation.**
- **La préfecture gère au plus près les crises mais peut être confrontée à deux problèmes majeurs:**
- **- Les moyens de secours institutionnels sont mobilisés sur d'autres communes plus touchées (1000 pompiers pour 336 communes)**
- **- Toutes les forces de l'ordre ou de secours sont temporairement immobilisées par l'ampleur de la crise**

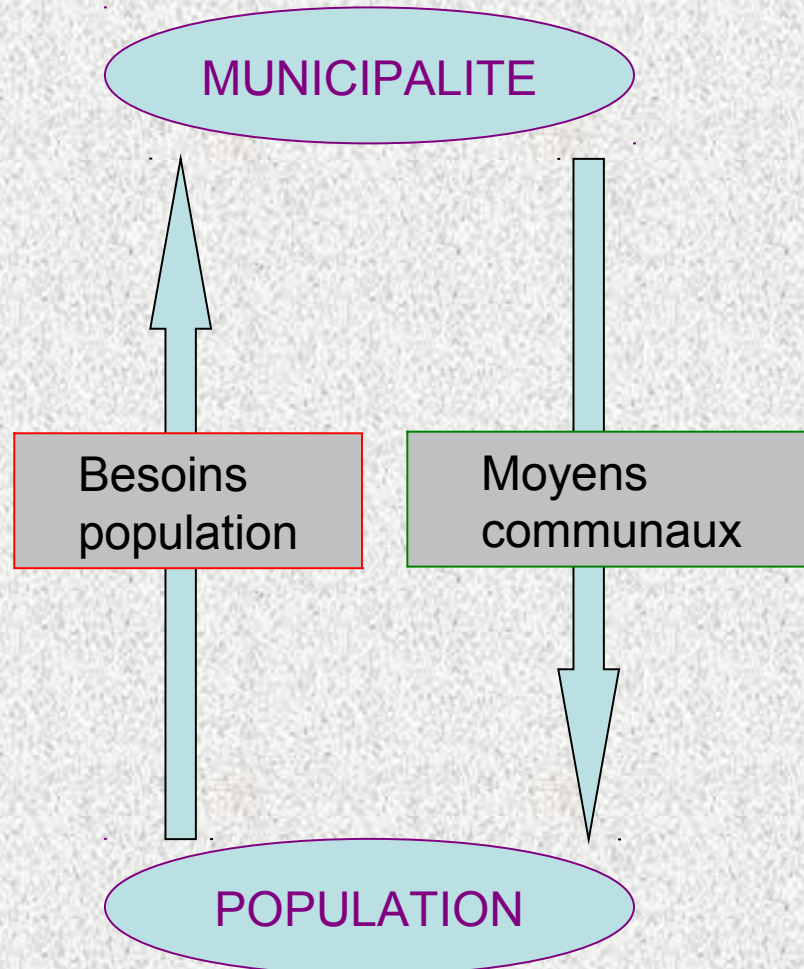
**ces deux raisons fondamentales font prendre tout son sens au
PCS : Tenir dans la durée en attendant des renforts
spécifiques.**

Prise de conscience des autorités

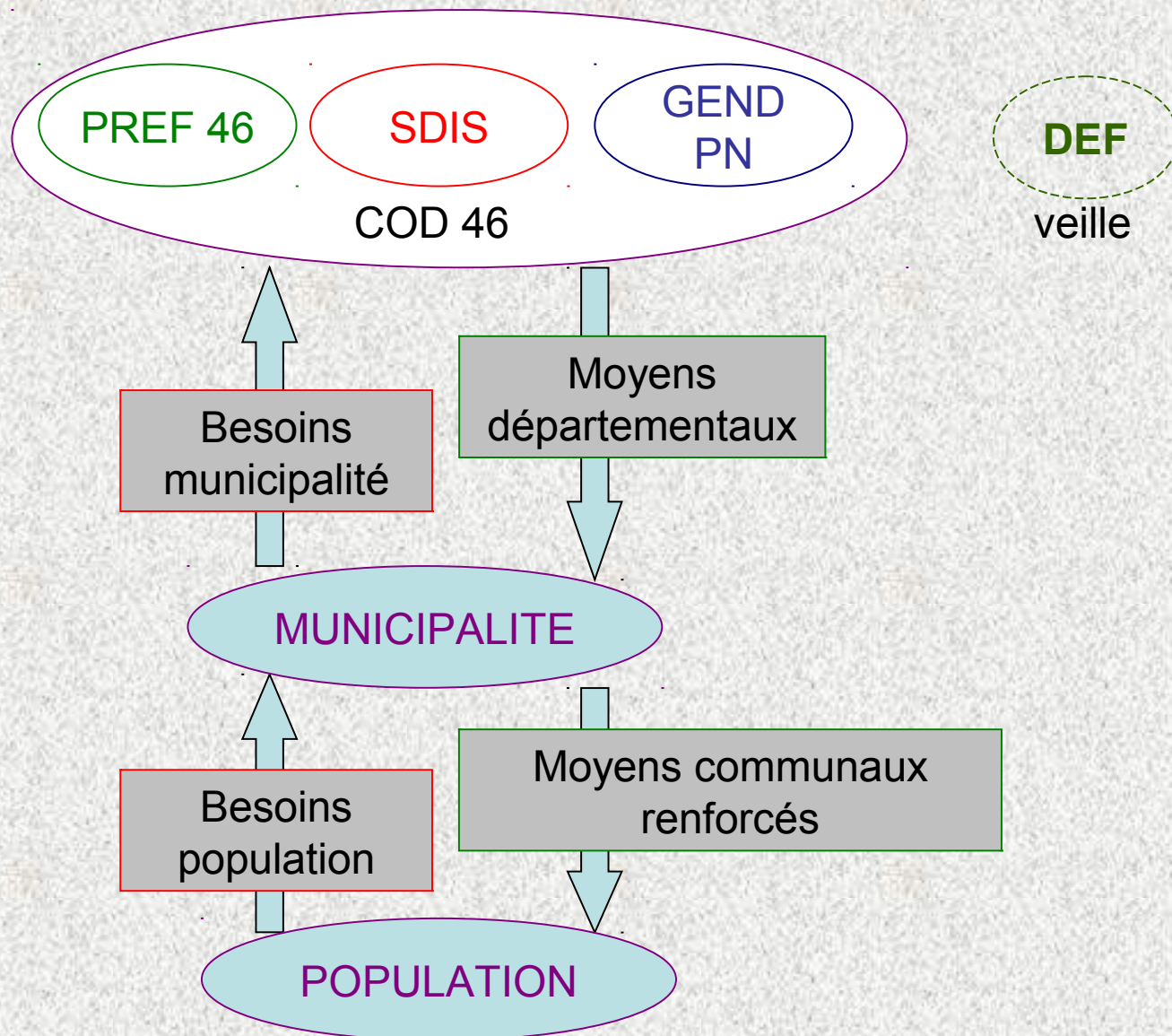
- Regroupements des moyens de secours cantonaux, préfectoraux, nationaux pas toujours suffisants.
- Nécessité d'actions de sauvegarde **IMMEDIATES** au niveau **COMMUNAL**.

Pour la commune ...

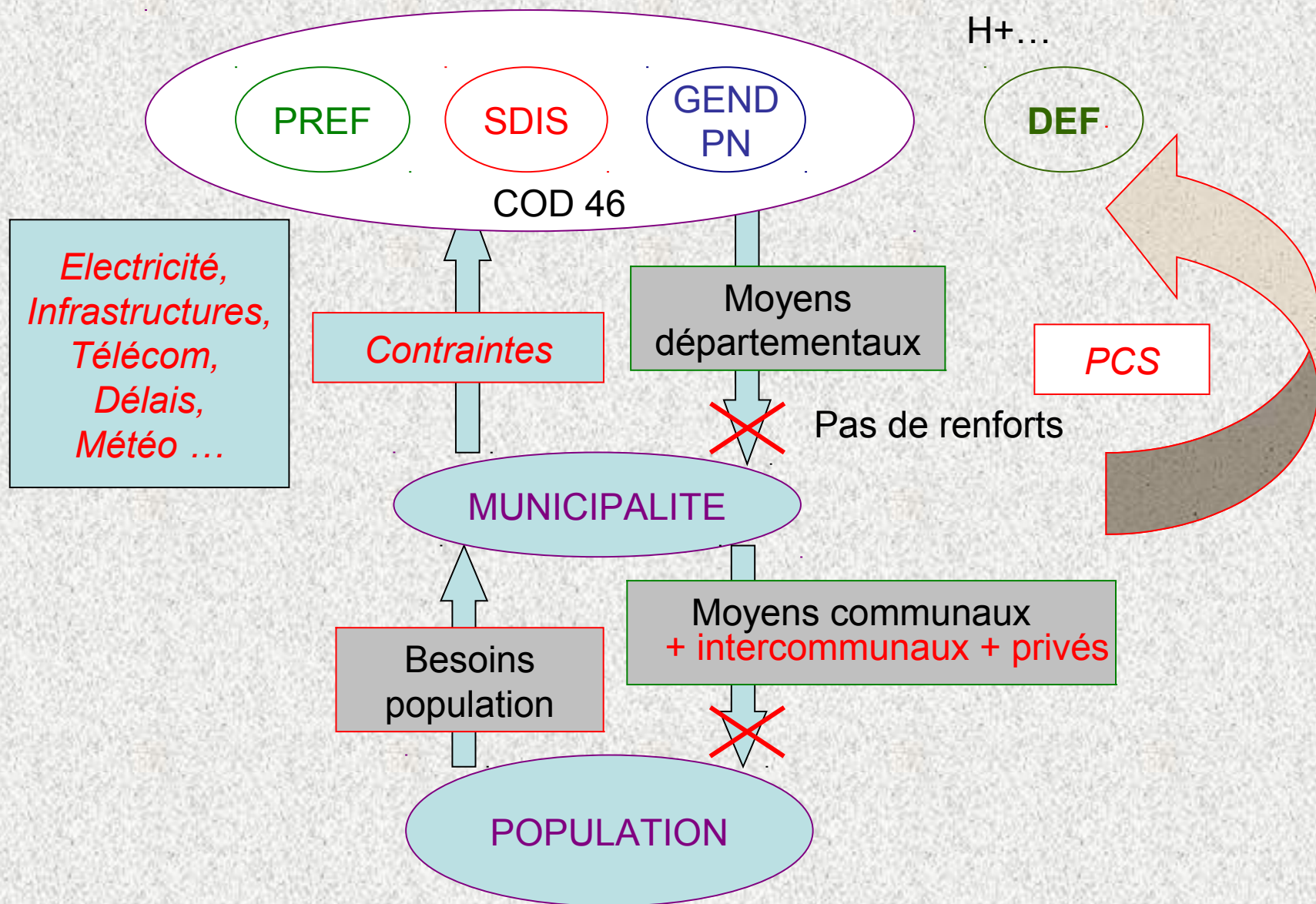
Situation normale



Situation de crise sous contrôle



Situation de crise hors contrôle



Par la commune ...

Loi de modernisation de la sécurité civile de 2004

- Article 13 de la loi n°2004-811 du 13/08/04 et décrets d'application.
- Obligatoire pour les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Majeurs approuvé (PPRM), ou comprises dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI).
- Objectifs:
 - Diagnostics communaux (PPRM).
 - Préparation communale de début de résolution de la crise en s'organisant.
 - Adapter les moyens aux problèmes tout en les économisant.
 - Prendre conscience de l'isolement de la commune lors d'une crise (télécom, accès, énergie,...).

Mission des communes

Réaliser un plan permettant de :

- Anticiper.
- Informer.
- Organiser .
- Préparer .
- Alerter.
- Sauvegarder.



Avec la commune ...

ANTICIPER

- En prenant en compte les risques impactant la commune (PPRM).
- En recensant les moyens déjà présents sur la commune.
- En les organisant.
- En anticipant les problèmes induits.
- En apprenant à quantifier concrètement les besoins nécessitant une aide extérieure.

INFORMER

Hors situation de crise, dès que possible afin de:

- Recenser :
 - TOUS les volontaires.
 - Les compétences particulières.
 - Les matériels, publics et privés.
- Pré-alerter la population (DICRIM).
- De réaliser des exercices d'alerte .

ORGANISER

Dans la commune, définir :

- Un lieu servant de Poste de Commandement Communal (PCC).
- Le fonctionnement du PCC.
- Des itinéraires d'évacuation des zones sensibles.
- Des volontaires OPERATIONNELS.
- Un annuaire communal et départemental.
- Une méthode de communication de crise.

PREPARER

Les procédures OPERATIONNELLES :

- réalisables, pas administratives.
- organisant les moyens existants.
- définissant le Poste de Commandement Communal.
- définissant des méthodes pour informer, alerter, protéger et secourir la population.

ALERTER

- Par une information communale sur les risques majeurs (DICRIM) .
- Par des moyens adaptés :
 - à la configuration de la commune.
 - aux particularités des risques encourus.
 - aux effectifs des volontaires.

SAUVEGARDER

La population impactée:

- de préférence avant la phase critique de la crise.
- en évitant la mise en danger des volontaires.
- en anticipant :
 - la durée de la crise.
 - les moyens nécessaires.
- en préparant la sortie de crise .

PCS: un plan

- Mettant à contribution toute la population, sans parti pris, pour et dans l'intérêt général.
- Réaliste, avec des objectifs crédibles.
- Opérationnel, pas administratif.

REALISATION du PCS

- En s'appuyant de la trame fournie par la préfecture :
 - qui n'est pas un document administratif.
 - qui permet de dresser la liste des moyens disponibles.
 - qui explique les objectifs à atteindre en matière d'organisation.

- En utilisant éventuellement des techniques élémentaires d'état-major pour :
 - réaliser les bilans des moyens et des personnels.
 - organiser le poste de commandement communal.
 - gérer et répondre à la crise.

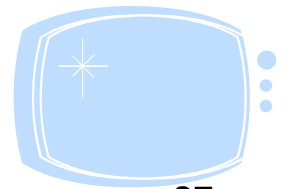
VALIDATION du PCS

Après réalisation:

- Réalisation et communication du DICRIM.
- Définition des missions des volontaires.
- Réalisation de "drill", avec un thème portant sur une crise simple:
 - Coupure de courant, rupture d'alimentation eau potable, pollution...
- Contrôle opérationnel.
- Ajustement (RETour d'Expérience (RETEX)).
- Adaptation du PCS.
- Exercices réguliers.
- Mise à jour adaptée du PCS en raison de variables locales.

PCS: Plan Communal de Sauvegarde

REALISATION





PLAN DE CHARGE

6 à 10 COMMUNES SELECTIONNEES PAR LA
PREFECTURE DU LOT (sous préfecture)

DEROULEMENT CHRONOLOGIQUE D'UNE CAMPAGNE PCS (documents non réalisés)



2 REFERENTS: Cdt ® MAMBERT

Cdt ® RC C. LEHODEY

- ❑ REUNION DE LANCEMENT (DMD + PARTENAIRES) = M
- ❑ VISITE DES MAIRIES (2 réservistes) LORS D'UN CONSEIL MUNICIPAL
 - Convaincre
 - rassurer
 - présenter la démarche
 - M+1
- ❑ TRAVAIL DES MAIRIES ET ENVOI DES PROJETS AUX RESERVISTES POUR SUIVI ET "CORRECTION"
- ❑ INFORMATION DES RESERVISTES COMMUNAUX (réunion publique)
 - M+2 cdt ® C Léhodey et son équipe de réservistes

DEROULEMENT CHRONOLOGIQUE D'UNE CAMPAGNE PCS (suite)



2 REFERENTS: Cdt ® MAMBERT

Cdt ® RC C. LEHODEY

- ❑ FINALISATION DES DOSSIERS / APPROBATION
- ❑ PRE REUNION EXERCICE (PREFECTURE)
 - M+10
- ❑ EXERCICE DE SYNTHESE (PREFECTURE)
 - contrôle du CO communal par les réservistes DMD 46
 - M+12
- ❑ CRITIQUE EXERCICE (PREFECTURE+ DMD)
 - document écrit et détaillé adressé au maire avec copie préfecture
 - M+14

CONTACTS



PREFECTURE:

- ❖ Mr YANN LEROY: 05 65 23 10 70- yann.le-roy@lot.gouv.fr
- ❖ Mr PIERRE PETIT: 05 65 23 10 72- pierre.petit@lot.gouv.fr

DMD 46:

- ❖ LCL ERIC ZAVRAS: 05 65 20 36 51- eric.zavras@intradef.gouv.fr
- ❖ CDT® PHILIPPE MAMBERT: 06 20 63 31 79- philippe.mambert@libertysurf.fr
- ❖ CDT ® CHRISTIAN LEHODEY: 06 45 06 09 36- cle46@orange.fr

<http://www.commune-de-vers.fr/php/PCS.html>

CONCLUSION

Réalisé dans le but de permettre à une commune de faire face seule, temporairement, à une crise majeure, le PCS permet aussi d'apporter des solutions efficaces à des problèmes à priori moins critiques .

Le PCS, Plan Communal de Sauvegarde, est donc un ensemble de procédures *OPERATIONNELLES*, permettant d'*ANTICIPER* les situations de crises, en *ORGANISANT* les moyens locaux existants, afin de *SAUVEGARDER* la population.

La DMD 46 ne se substituera ni à la commune ni aux services départementaux de secours. Son rôle se limitera à une aide méthodologique et gratuite de rédaction du PCS et d'organisation du PCC

Par les communes, pour les communes, avec les communes